Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 3 (1876-1879)

Heft: 9-4

Artikel: Où etait Bromagus?

Autor: Bonstetten, de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-155112

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de murs et la tradition attribue peut-être à tort la construction de ces retranchements à la famille dont ils portent le nom.

Mr. le Chanoine Nicolet m'a encore signalé près de Cottens un autre genre de fortifications que je n'ai pas vues. Il consiste en un large fossé figurant la base d'un triangle dont le point de jonction de la Glâne et du ruisseau de Cottens (très encaissé en cet endroit) forme le sommet.

Il est évident que les différentes constructions en terre que je viens d'énumérer, ont été élevées dans un but défensif, mais à quelle époque faut-il les rapporter?

Le peu d'étendue de leur enceinte exclut l'idée d'un oppidum ou lieu de refuge; le même motif s'oppose à ce qu'on désigne ces constructions comme camps romains. L'existence de vigies est encore moins probable ici, parcequ'elles auraient nécessairement eu comme point d'appui un Castrum ou une ville fortifiée dont on ne retrouve pas de vestiges. Il semble donc plus probable que ces travaux en terre appartiennent au premier âge de la féodalité et qu'ils étaient surmontés d'un de ces fortins en bois ou blockhaus entourés d'une palissade qui furent remplacés plus tard par des donjons en pierre. DE BONSTETTEN.

289.

Où était Bromagus?

On a cherché Bromagus un peu partout; au lac de Bré selon les uns, à Oron, à Rue, à Romont selon d'autres. Aujourd'hui je crois qu'on est généralement d'accord à placer cette ville dans les environs de Promasens. Bromagus ou Viromagus était selon *la Table de Peutinger* (Edit. Desjardins) à 9 lieues Gauloises de Vevey et à 6 de Moudon. *L'Itinéraire* (Edit. Parthey et Pinder) donne les mêmes distances en milles romains. Faut-il compter en lieues Gauloises ou en milles Romains? Si nous prenons comme points de repère Minnodunum et Vibiscum dont la position est bien déterminée, nous aurons en lieues gauloises: 9 + 6 = 15 soit 33 kilom. et en milles Romains: 22 kilom. de distance entre ces deux villes.

De Vevey à Moudon par l'ancienne route (aujourd'hui charrière abandonnée) qui suit presque constamment la voie antique et passe par Corsier, Joigny, Sous-Mont, chez les Gallet, Attalens, Granges et Oron, on compte 24 kilom. Ce sont donc des milles romains qu'il faut lire, puisqu'ils ne donnent que 2 kilom. de différence avec la distance réelle tandis qu'en lieues Gauloises, cette différence serait de 8 kilomètres.

De Vevey à Promasens par cette même route, la distance est de 14 ½ kilom. — Selon les Itinéraires de 13. (Différence de 1,500 mètres.)

De Promasens à Moudon on compte 2 lieues soit 9 ½ kilom. D'après les Itinéraires on a 9 kilom. (Différence 500 mètres).

Si l'on suit de Vevey à Moudon la route de traverse que je viens d'indiquer, on verra que ce n'est qu'à 500 mètres au nord-est de Promasens qu'on rencontre des débris romains occupant un espace assez considérable sur les deux rives de la Broye pour indiquer les ruines d'une ville de quelqu'importance. Sur la rive droite de la rivière, dans les champs de Blessens, d'Arlens, du Riombochet (domaine

Grivel); sur la rive gauche depuis l'extrémité nord du village d'Ecublens jusque près de Villangeaux on retrouve et surtout *on a trouvé* de nombreux vestiges d'habitations romaines. L'espace que nous indiquons occupe une étendue de $^1/_2$ lieue en longueur sur une largeur à peu près égale. Ces *rudera* sont dispersés le long de la voie romaine qui porte le nom de *Chemin de l'Etraz* depuis Promasens à Ecublens et dont on a retrouvé un tronçon pavé à 7 pieds de profondeur, au nord de ce dernier village.

Sur la rive droite de la Broye, deux charrières abandonnées aujourd'hui, se dirigeant des bords de la rivière dans la direction d'Arlens et de Mossel, portent les noms de Charrières de Montana et de Chaussiaz (chaussée) des Combes; elles traversent l'emplacement romain et la seconde passe au pied des vastes ruines d'un Castellum situé au-dessus de Blessens, à gauche de la voie ferrée allant de Fribourg à Lausanne. L'origine romaine de ce Castellum est prouvée par les matériaux employés à la construction de ses murs et par les nombreuses tuiles à rebords qu'on y a trouvées pêle-mêle avec des tuiles de forme moderne dont la présence indique que ce château était encore habité dans le moyen âge. Rappelons aussi que selon une tradition très accréditée dans tous les villages des environs, il y aurait eu sur l'emplacement romain que nous venons de désigner une grande ville qui s'étendait jusqu'à Rue.

On peut conclure de ces faits:

1° Que de tous les établissements romains situés le long de la grande voie *Vibiscum — Aventicum*, il n'en est aucun qui occupe une étendue aussi considérable que celui-ci.

2° Que cet emplacement est celui qui correspond le mieux aux distances indiquées dans les Itinéraires pour Bromagus.

3° Qu'il est traversé par la grande voie *Vibiscum — Aventicum*, etc.

4° Que l'inspection des débris romains indique moins une ville dans l'acception rigoureuse du mot, qu'une agglomération de villas séparées les unes des autres par des jardins et des champs.

5° Que l'importance de cet établissement romain est démontrée par l'étendue de ses ruines et par l'existence du Castellum qui le domine.

6° Que ce Castellum a encore servi de place forte dans le moyen âge et représente peut-être les ruines de l'*Arx nominatissima* de Guillimann détruite par les ducs de Savoie comme repaire de brigands.

7° Que les Itinéraires n'indiquant pas d'autre station romaine que Bromagus entre Vibiscum et Minnodunum, la localité que nous venons de parcourir doit être celle que la carte de Peutinger et l'Itinéraire désignent sous ce nom.

DE BONSTETTEN.

290.

Note sur une inscription de Genève.

Les deux fragments d'inscriptions qui figurent dans les *Inscriptiones confœderationis helveticae latinae* de Mommsen sous les n°s 81 et 82, y sont indiqués à tort comme appartenant à deux inscriptions différentes. Spon nos apprend qu'ils se trouvaient autrefois sur la porte du Bourg-de-Four à Genève; ils sont conservés